

belleville

JANVIER 2022
N° 89

DEMOCRATIE



Le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.



LE BRAS FRÈRES

COUVERTURE CHARPENTE ET PATRIMOINE
DEPUIS 1954

Alliance de la modernité et de la tradition

Depuis 1954, la société **Le Bras Frères**, spécialisée en charpente, couverture et zingerie, est au service des collectivités, entreprises et particuliers pour des travaux de restauration du patrimoine.

Innovation

&

Savoir-faire

Outils numériques de **dernières générations**

Des chantiers **prestigieux**

- Création d'une unité de taille avec machine HUNDEGGER K2i
- Création d'une unité d'assemblage d'ossature bois
- Construction d'un bâtiment dédié au façonnage des bardages
- Construction d'un bâtiment dédié au façonnage des ornements

- Musée du Louvre (restauration)
- Construction de l'hôtel Joe and Joe - PARIS (ossature bois)
- Centre des Congrès - METZ (bardage en pierres agrapées)
- Panthéon - PARIS (restauration du dôme)

Histoire
familiale
depuis **1954**

BARDAGE PIERRES DE TAILLES
CHARPENTE COUVERTURE
MONUMENTS HISTORIQUES
OSSATURE BOIS INGÉNIERIE



COLLET
MOTOCULTURE
Groupe Collet Louis Davignon

Belleville sur Meuse

03.29.84.34.00

www.gdlc.fr

iMOW®



Il va vous simplifier la vie !

Une tonte efficace et rapide !

A partir de 500m² de surface jusqu'à 5000m²

Robot de tonte A partir de **999€ TTC***

OFFERT

*Notre technicien spécialisé
viendra faire une étude de votre terrain.*

* hors installation



STIHL

L'éditorial du Maire



*Madame, Monsieur,
Chères Bellevilloises, chers Bellevillois*

La santé est la première des libertés ! Si 2021 fût encore une année très délicate au niveau de notre vie quotidienne, souhaitons ardemment qu'en 2022 cette situation s'améliore, car cette crise rappelle à chacun que la santé est le bien le plus précieux. C'est donc le vœu que je formule en premier pour vous et vos proches afin que vous passiez une bonne et heureuse année 2022.

Les vœux de la commune doivent s'accompagner d'initiatives pour retisser les liens distendus, voir anéantis, par la Covid, synonyme de rendez-vous, de rencontres et de rassemblements annulés.

La création du marché de la gastronomie et de l'artisanat chaque dernier dimanche depuis mai 2021 est un de ces liens retissés : dès le premier dimanche, beaucoup de monde se sont retrouvé sur la place Maginot pour échanger, pour s'aérer et bien sûr pour aider les producteurs et artisans locaux.

Autre action : la mise en place du conseil municipal des enfants, un lien indispensable afin d'associer ces jeunes à l'action municipale. Je peux vous dire que ces enfants sont motivés, enthousiastes et fourmillent de nombreuses idées.

Nous avons aussi amélioré la communication, en remaniant la page Facebook et le site internet afin d'apporter rapidement des informations ou de faciliter les échanges comme les inscriptions pour l'opération « Mille talents ». Sans oublier les messages publiés sur le panneau numérique d'informations que vous pouvez télécharger depuis votre portable.

Tous ces liens doivent continuer à s'améliorer. L'objectif est de faciliter au mieux le quotidien des administrés afin qu'ils se

sentent bien dans notre commune de Belleville-sur-Meuse.

À partir de janvier 2022, chacun d'entre vous sera contacté dans le cadre du recensement. Cette action est un enjeu national, mais c'est aussi un enjeu important pour notre commune. Il est primordial de recenser le nombre de personnes qui habitent notre commune, car de cela dépendent les dotations reçues par la commune qui tiennent compte du nombre de ses habitants, tout comme les fonds départementaux de péréquation. Ce sont donc les recettes de notre commune qui sont aussi en jeu. Se faire recenser est un geste citoyen.

Avec l'équipe municipale qui m'entoure, nous avons la volonté d'œuvrer au bien-être de tous les habitants afin de contribuer à rendre leur vie plus agréable. Pour cela, il faut faire face aux incivilités quotidiennes : la vitesse, le non-respect des lieux, les constructions sauvages, les vols... A ce titre, je remercie l'ensemble du personnel communal qui est bien souvent en première ligne de ces situations anormales. Leur travail est essentiel pour l'équipe municipale et moi-même, c'est un travail en confiance. Merci aux élus qui m'aident au quotidien. Chaque jour ils sont présents. Parler d'équipe n'est pas un vain mot.

Il est aussi important de souligner que notre mission nous amène régulièrement à travailler avec la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. Aussi, je sollicite le Président Samuel HAZARD pour se déplacer à Belleville afin de répertorier ensemble les travaux à engager et à prévoir. Je le remercie, ici pour sa disponibilité sans faille. En amont, l'équipe municipale réfléchit et prépare les dossiers à présenter. La solidarité et la concertation sont les clefs de la réussite de l'Agglomération qui

forcément rejaillie sur les communes membres. Nous travaillons tous pour le mieux vivre ensemble et l'amélioration de l'équipement de notre territoire. L'inauguration début octobre, dans notre commune, de la MJC Contre Courant, centre culturel majeur de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, est la preuve de notre capacité de mettre en œuvre notre volonté de faire mieux ensemble.

Remercions également les bénévoles qui œuvrent dans les structures associatives et apportent tout leur dévouement en vue d'animer notre ville, d'aider et de réconforter ceux qui sont dans le besoin. Même si les années 2020 et 2021 ont été très difficiles pour les associations, elles ont su maintenir des liens qui leur permettent d'être présentes à nos côtés.

Au seuil de la nouvelle année, je présente au nom de l'équipe municipale, des meilleurs vœux de santé et de prospérité à toutes les Bellevilloises et à tous les Bellevillois. Mais je pense également à celles et ceux qui doivent faire face à l'adversité, aux ennuis de santé, aux difficultés d'ordre économique et social et pour lesquels la vie de tous les jours est difficile.

Que cette nouvelle année voit progresser la liberté et la justice, l'égalité et la solidarité, la fraternité et la paix !

C'est dans ce sens que 2022 sera une année primordiale pour notre démocratie. En effet, chacun pourra et devra s'exprimer lors des élections présidentielles et législatives. Alors protégeons la démocratie par l'expression de nos votes.

Soyons confiant en l'avenir malgré les incertitudes du moment. Il nous faut rester optimiste pour notre avenir et celui de nos enfants.

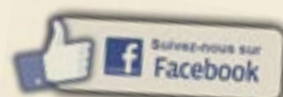
Je vous renouvelle tous les meilleurs vœux possibles à chacune et à chacun d'entre vous. Que l'année 2022 soit riche de projets et de réussite. Qu'elle apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, la réalisation de toutes vos espérances. Et pour la commune de Belleville-sur-Meuse, continuons à porter un bel avenir.

Bonne année 2022 à vous et à Belleville-sur-Meuse !

Madame le Maire de Belleville-sur-Meuse
Marie-Paule SOUBRIER



**Horaires d'ouverture
de la Mairie de BELLEVILLE**
Tél. 03 29 84 31 81



**LUNDI
JEUDI
VENDREDI**
8h30 à 12h00

MARDI
8h30 à 12h00
16h00 à 18h00

MERCREDI
10h00 à 12h00
13h30 à 17h00

*Vous pouvez retrouver des infos, des photos et toute l'actualité de votre commune sur notre page Facebook :
"BELLEVILLE-SUR-MEUSE"*



**Horaires d'ouverture
de La Poste**

Lundi
de 14h00 à 16h30

mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Samedi
de 9h00 à 12h00

Dimanche Fermé



Conseil municipal du 17 décembre 2020

- 1 Approbation du règlement intérieur.
- 2 Lotissement privé BESLOTISSE SAS : reprise, à terme, à la charge de la commune, des communs du lotisseur, dès l'obtention du certificat de viabilité.
- 3 Avenant n° 2 - SAS Carrière du Wameau : validation de l'avenant n° 2 à la convention initiale de la SAS Carrière du Wameau située à Montgrignon, qui sera absorbée par la SARL KANOS TP pour ne former qu'une seule entité juridique, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2021.
- 4 Approbation de la modification des statuts de la CAGV sur la compétence optionnelle action sociale d'intérêt communautaire.
- 5 Création du CIAS : le Conseil Municipal approuve la création d'un CIAS (Centre Intercommunal d'action sociale) par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour gérer l'action sociale communautaire.
- 6 Désignation d'un représentant à la CLECT : le Conseil Municipal désigne comme représentant de la commune à la CLECT (Commission locale d'évaluation des compétences transférées) Madame Sylvie CHARDIN.
- 7 Transfert de l'excédent de l'eau à la CAGV, soit un excédent cumulé d'un montant de 274 724,04€, du compte administratif du service de l'eau au 31 décembre 2019 à la suite du transfert de la compétence eau potable à la CAGV à compter du 1^{er} janvier 2020. Il est décidé par ailleurs le versement de cet excédent en 3 fois.
- 8 Avenant SMACL Lot 04 flotte automobile : l'avenant n° 4 au lot 04 de la flotte automobile avec la SMACL, à la suite de l'achat par la commune d'un nouveau véhicule pour les Services Techniques Municipaux en remplacement d'un véhicule plus ancien.
- 9 Engagement d'une partie du ¼ d'investissement : mandatement d'une partie du ¼ d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 pour un montant de 1 000 € au chapitre 20, 10 000 € au chapitre 21 et 36 000 € au chapitre 23.
- 10 Décision modificative : régularisation cession terrain EMC2 euro symbolique.
- 11 Avenant au lot 09 – serrurerie/métallerie de la Maison de Santé : soit l'avenant n° 1 d'un montant de 88,00 € HT afin de régulariser la balance financière du lot 09 serrurerie/métallerie qui résulte de travaux supplémentaires effectués au cours du chantier et des prestations prévues au marché non réalisées pour la Maison de Santé.
- 12 Location terrain à M. Laurent MOZON – Avenant n° 1 régularisation de la convention d'occupation de terrain entre la commune et M. Laurent MOZON, et ce, à compter du 1^{er} novembre 2020.

Conseil municipal du 4 février 2021

Compte-rendu d'une décision prise par délégation du Conseil Municipal : décision n° 10/2020 concernant l'avenant n° 2 au marché de la construction de la Maison de Santé – Lot 11 – Peintures/Finitions pour un montant global de 970,00€ HT.

Délibérations :

- 1 Versement subvention au CCAS : versement d'une subvention de 20 000 € du budget général au budget du CCAS pour 2021.
- 2 Créance admise en non-valeur : acceptation de l'admission en non-valeur au nom de Madame BAYER Rosita datant de 2016 au titre d'une redevance d'occupation du domaine public sur une aire provisoire de stationnement des gens du voyage, soit 150,00 €.
- 3 Avenant n° 3 à la convention KANOS : signature de l'avenant n° 3 à la convention SARL KANOS TP afin d'y ajouter deux parcelles manquantes, il s'agit des parcelles AK 625 et AK 446 (le chemin) lieu-dit Montgrignon, modification du prix du loyer annuel à compter du 1^{er} janvier 2021 (6 500,00 €), modification du siège (Belleville-sur-Meuse), autoriser le droit de passage pour la commune et fourniture des matériaux suivant ses besoins (maximum 20 tonnes).
- 4 Convention location terrain à M^{me} BAYER Marie-Thérèse : autorisation de signer une nouvelle convention au nom de Monsieur PARMENTIER André à compter du 1^{er} janvier 2021 en remplacement de Madame BAYER Marie-Thérèse. Le prix de la location reste inchangé.
- 5 Emplacement vente de fleurs à Monsieur MIGEON Jean-Luc : rédaction d'un arrêté qui annulera et remplacera celui rédigé le 8 février 2010, arrêté dans lequel sera mentionné l'emplacement Place Maginot et le montant forfaitaire annuel de 200,00 € pour la vente de fleurs à Monsieur MIGEON Jean-Luc qui se trouvait auparavant à l'entrée de l'Avenue Miribel.
- 6 Création d'un emplacement taxi : autorisation pour créer un emplacement de taxi n° 6 qui sera situé à l'extrémité de la Rue de la République avant le pont SNCF à proximité du Chemin du Cugnet suite à la demande d'un administré.
- 7 Dossier DETR pour les bâtiments publics : autorisation pour déposer un nouveau dossier au titre de la DETR 2021 pour le remplacement des fenêtres de l'étage de la Mairie et de deux fenêtres et de la porte d'entrée de la bibliothèque.
- 8 Dossier DETR aménagement d'une aire de loisirs au Parc des Sports : autorisation pour déposer un dossier de financement au titre de la DETR 2021 pour l'aménagement d'une aire de loisirs au parc des sports en complément de la rénovation des immeubles locatifs de l'OPH.
- 9 Avenant 2021 à la convention pour le suivi médical du personnel communal : autorisation pour signer l'avenant

2021 à la convention pour le suivi médical du personnel communal avec la MSA.

- 10 Renouvellement du contrat de maintenance pour le logiciel de la bibliothèque avec BIBLIBRE : autorisation pour renouveler le contrat de maintenance Pikoloco de la bibliothèque municipale comprenant l'hébergement, le support et la maintenance avec la Société BIBLIBRE pour une durée de 1 an, à compter du 1^{er} janvier 2021 et pour un montant annuel HT de 220,93 €.

- 11 Renouvellement du contrat de maintenance pour le panneau d'informations lumineux avec la Société CENTAURE SYSTEMS : autorisation pour renouveler le contrat de maintenance pour une durée de 1 an, à compter du 21 mars 2021, pour un montant annuel de 772,73 € avec la société CENTAURE SYSTEMS.
- 12 Tarifs – Ajout du forfait annuel : autorisation d'ajouter le forfait annuel de 200,00 € pour l'occupation du domaine public (ligne 32) sur la grille tarifaire.

Conseil municipal du 1^{er} avril 2021

Compte-rendu de décisions prises par délégation du Conseil Municipal :

N° 01/2021 : Avenant n° 1 au marché de la construction de la Maison de Santé – Lot 06 – Menuiseries extérieures pour un montant de 4 775,00 € HT avec l'entreprise HUNSINGER

N° 02/2021 : Avenant n° 2 au marché de la construction de la Maison de Santé – Lot 08 – Menuiseries intérieures pour un montant de – 176,00 € HT avec l'entreprise HUNSINGER

N° 03/2021 : Avenant n° 6 au marché de la construction de la Maison de Santé – Lot 01 – VRD pour un montant de 2992,35€ HT avec l'entreprise DRENERI

N° 04/2021 : Avenant n° 2 au marché de la construction de la Maison de Santé – Lot 14 – Electricité pour un montant de 2 174,74 € HT avec l'entreprise LORR'ELEC

Délibérations :

- 1 Approbation du compte administratif 2020 – Budget général
- 2 Approbation du compte administratif 2020 – Lotissement III
- 3 Approbation du compte de gestion 2020 du Trésorier – Budget général
- 4 Approbation du compte de gestion 2020 du Trésorier – Lotissement III
- 5 Dissolution du budget du Lotissement III
- 6 Affectation du résultat 2020 – Budget général
- 7 Vote des taux de fiscalité 2021 : Dans le cadre de l'entrée en vigueur du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales issu de la suppression de la taxe d'habitation, les communes se voient ainsi transférer la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire en compensation de la perte du produit de la taxe d'habitation résidence principale (THRP). Donc, nous devons ajouter à notre taux de 9,40 % le taux du Département qui est de 25,72 % ce qui amène la commune à voter un taux de 35,12 %. Le produit de cette taxe sera corrigé par un coefficient correcteur qui mettra la commune dans une situation de contributeur. Ainsi, le contribuable paiera la taxe foncière bâtie à hauteur de 35,12 % de la valeur locative ; mais la commune ne recevra que le produit correspondant à 9,40 % puisqu'elle n'a plus de ressources THRP depuis 5 ans

Les taux de fiscalité 2021 sont votés comme suit :

- Taxe d'habitation : 0,00 %
- Taxe foncière bâtie : 35,12 %
- Taxe foncière non bâtie : 0,00 %

- 8 Vote des subventions 2021 : validation de la proposition des subventions aux associations pour l'année 2021 qui a été établie par la Commission Vie Associative
- 9 Vote du Budget Primitif 2021 du budget général.
- 10 Journée de la solidarité : validation de la proposition faite sur la journée de solidarité, à savoir, la réalisation de cette journée au cours des semaines 24 et 25 du mois de juin 2021.
- 11 Bail rural avec le GAEC de la Cascade : rédaction du bail rural entre la commune et Monsieur FRANCOIS Denis du GAEC de la Cascade, à compter du 1^{er} janvier 2020, bail qui annule et remplace la convention de 2011, afin de supprimer et d'ajouter des parcelles.
- 12 Avenant au bail rural de Madame PELTRE Ingrid : rédaction d'un avenant au bail rural de Madame PELTRE Ingrid afin d'y ajouter une parcelle.
- 13 Voirie : avenant n° 2 pour mise à disposition des biens concernant le transfert à la CAGV de deux emprunts, en partie, pour ce qui concerne les travaux de voirie
- 14 OPH : demande de co-garantie d'emprunt : acceptation de la demande de l'OPH de la Meuse concernant la co-garantie d'emprunt à 50 % relative à l'opération de réhabilitation de 48 logements, 2 à 16 Rue du Parc des Sports à Belleville-sur-Meuse.
- 15 Demande de subvention DETR pour le Pont du Wameau : dépôt du dossier de demande de financement au titre de la DETR 2021 afin de solliciter un taux à 50 % pour le Pont du Wameau.
- 16 Signature de la convention formation avec AMF (association des maires de France) : signature de la convention entre la commune et AMF dans le cadre de la formation des élus.
- 17 Marché de la gastronomie et de l'artisanat : rédaction d'un avenant à la régie de recettes et faire le nécessaire auprès de la Préfecture afin de créer le marché de la Gastronomie et de l'Artisanat.

Conseil municipal du 29 juin 2021

Avant d'aborder l'ordre du jour, présentation du projet panneaux photovoltaïques sur le site de la carrière de Montgrignon par la société IB VOGT France.

Madame MUNERELLE Régine a demandé la parole afin de prévenir de l'envoi de sa lettre de démission en qualité d'adjoint à Madame le Préfet.

Compte-rendu de décisions prises par délégation du Conseil Municipal :

N° 05/2021 : Avenant n° 5 au contrat d'assurance – Lot 01 : responsabilité civile : signature d'un avenant en moins-value relatif au marché initial pour un montant de – 609 € TTC

N° 06/2021 : Avenant n° 1 au marché d'assurance : Lot 05 : dommages aux biens : validation d'un avenant en moins-value avec GROUPAMA pour une cotisation annuelle de 3 254.58€ HT et une superficie de bâtiments à assurer de 7 749 m²

Délibérations :

- 1 Opération « Mille Talents » 2021 : autorisation pour valider l'opération « Mille Talents » 2021.
- 2 Avenant n° 4 au contrat initial des entretiens des installations de chauffage pour la Maison de Santé avec IDEX : autorisation pour signer un avenant n° 4 au contrat initial des entretiens des installations de chauffage pour les bâtiments communaux avec la Société IDEX, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2021 (montant de 1 855,80 €, Maison de Santé, Maison médicale et retrait presbytère).
- 3 Convention avec VNF : autorisation pour renouveler et signer la convention concernant le nettoyage d'une plateforme entre le Pont de Montgrignon et le chemin rural du Wameau et l'enlèvement des obstacles pour l'aménagement d'un passage piéton et connexion avec la parcelle riveraine sur la commune.
- 4 Convention avec PUBLI ESSOR : autorisation pour signer la convention d'occupation temporaire du domaine public avec PUBLI ESSOR pour la validation des planimètres et des abris bus.
- 5 Rédaction d'un procès-verbal de mise à disposition au titre de la compétence culture pour l'immeuble « Contre-Courant MJC » : autorisation pour rédiger un procès-verbal de mise à disposition au titre de la compétence culture pour l'immeuble « Contre-Courant MJC » au profit de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.
- 6 Rédaction d'un procès-verbal de mise à disposition au titre de la compétence enfance pour l'immeuble « Les Petits Lutins » : autorisation pour rédiger un procès-verbal de mise à disposition au titre de la compétence enfance pour l'immeuble de la crèche « Les Petits Lutins » au profit de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.
- 7 Transfert compétence eau potable à la CAGV : autorisation pour mettre fin à la disposition des trois agents de la commune à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun dans le cadre du transfert de la compétence eau potable depuis le 1^{er} janvier 2020.
- 8 Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde : autorisation pour signer l'arrêté et à transmettre les dossiers du Plan Communal de Sauvegarde aux structures concernées.
- 9 Location de terrain à Madame ANDRIEUX Maryse : autorisation pour rédiger un avenant à la convention de location de terrain à Madame ANDRIEUX Maryse.
- 10 Vente terrains au GAEC de la Cascade : autorisation pour vendre au GAEC de la Cascade les terrains (38 parcelles) que Messieurs FRANCOIS Denis et Laurent louent à la commune depuis plusieurs années au prix de 4090€ l'hectare pour une superficie de 5 ha 71 a 25 ca.
- 11 Adhésion à l'Association des Communes Forestières de la Meuse : pas d'autorisation pour renouveler l'adhésion à l'Association des communes Forestières de la Meuse.
- 12 Remboursement résultat cumulé du budget annexe de l'eau : autorisation pour adopter la convention entre la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun et la commune afin de permettre le remboursement jusqu'en 2023 par la commune de son résultat cumulé du budget annexe de l'eau au 31 décembre 2019, soit un montant de 313 901,77 €.
- 13 Remboursement par règlement échelonné à l'Assurance maladie : autorisation pour rembourser par règlement échelonné jusqu'en 2025 la somme qu'elle doit à la Caisse Primaire d'Assurances Maladie, soit 2900€ par mois.
- 14 Autorisation d'occupation du domaine public Avenue Miribel pour l'activité de M. et M^{me} HAON Christophe : Autorisation pour rédiger l'arrêté d'occupation du domaine public Avenue Miribel pour l'activité de M. et M^{me} HAON Christophe, soit 2400€ par an.
- 15 Emprunt de 500 000 € : autorisation pour contracter un emprunt d'un montant de 500 000 € auprès de la Caisse du Crédit Agricole en vue de rembourser le prêt à court terme du même montant.
- 16 Subvention au cadet de la Gendarmerie de la Meuse : autorisation pour verser une subvention d'un montant de 50 € à la Gendarmerie de la Meuse pour une élève habitant Belleville-sur-Meuse qui est cadet de la Gendarmerie
- 17 Subvention pour le feu d'artifice du Comité des fêtes : autorisation pour verser la subvention exceptionnelle d'un montant de 6 000 € pour le feu d'artifice du 13 juillet au Comité des fêtes.
- 18 Subvention au SAVB Foot pour le Trophée de la Paix : autorisation pour verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € pour l'organisation du Trophée de la Paix au SAVB Foot.
- 19 Consultation entreprises Pont du Wameau et aires de jeux au parc des Sports : autorisation pour lancer la consultation des entreprises pour le Pont du Wameau et l'aire de jeux au parc des sports.

Conseil municipal du 23 septembre 2021

Compte-rendu de décisions prises par délégation du Conseil Municipal :

N° 07/2021 : Recensement de la population 2022 – Nomination d'un coordonnateur communal

N° 08/2021 : Contrat avec l'agence SAFTI pour la vente du presbytère de la commune

N° 09/2021 : Avenant n° 1 au marché de la construction de la Maison de Santé – Lot 07 – Plâtrerie-faux plafonds pour un montant de 587,64€ HT

Délibérations :

- 1 Élection d'un adjoint suite à démission : la démission de Madame Régine MUNERELLE de sa fonction de troisième adjoint au Maire de la commune de Belleville-sur-Meuse a été acceptée par Madame la Préfète de la Meuse. L'adjoint démissionnaire doit être remplacé, le nouvel élu occupera le même rang que l'adjoint démissionnaire. Après avoir remercié Madame MUNERELLE pour le travail accompli dans le cadre de sa fonction, Madame le Maire procède à l'élection. Madame Emilie GARAND-MULLER se présente à l'élection du troisième adjoint. Les résultats sont les suivants : Emilie GARAND-MULLER obtient 13 voix, Marie-Christine GEHIN obtient 8 voix, 1 blanc et 1 nul.

Madame Emilie GARAND-MULLER est élue 3^e Adjoint au Maire.
- 2 Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade : autorisation de fixer les taux pour chaque grade accessible par la voie d'avancement de grade, soit 100 %.
- 3 Création d'un grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1^{ère} classe : décision de créer le grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1^{ère} classe et de l'intégrer au tableau des postes et effectifs créés dans les emplois communaux.
- 4 Création d'un grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^e classe : décision de créer le grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^e classe et de l'intégrer au tableau des postes et effectifs créés dans les emplois communaux.
- 5 Création d'un grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^e classe : décision de créer le grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^e classe et de l'intégrer au tableau des postes et effectifs créés dans les emplois communaux.
- 6 Motion de soutien aux communes forestières de France : décision de voter la motion pour le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes forestières et la révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.
- 7 Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition eau potable transférée à la CAGV : autorisation pour signer l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition entre la CAGV et la Commune au titre de la compétence « eau » permettant la prise en compte du transfert du stock de subvention.
- 8 Dénomination des rues du Lotissement Besslotisse : autorisation pour nommer le nouveau lotissement privé « Lotissement les Charrières » et de nommer les quatre rues ainsi : Rue des Palots, Rue des Vendanges, Rue des Sarments et Rue des vignobles.
- 9 Avenant n° 2 au bail rural de Madame Ingrid PELTRE : autorisation pour rédiger l'avenant n° 2 au bail rural de Madame Ingrid PELTRE qui consiste à réduire 25 ares de la parcelle cadastrée section AL 412 lieu-dit « Au fraîcheur » qui est en forêt et qui est inexploitable.
- 10 Décision modificative de crédits : autorisation pour ouvrir les crédits qui régularisent une opération comptable dans le cadre de la construction de la Maison de Santé.
- 11 Contrat de maintenance de la téléphonie : autorisation pour signer le contrat de maintenance pour le nouveau système de téléphonie de la Mairie avec LM Télécoms.
- 12 Rétrocession exceptionnelle d'une concession au cimetière de Belleville-sur-Meuse : autorisation pour racheter la concession double B-A-0014/0015 du cimetière communal à Madame Reine-Elisabeth COURADOT.
- 13 Conseil Municipal des Enfants : décision autorisant la création du Conseil Municipal des Enfants.
- 14 Vente du presbytère : autorisation pour valider l'offre faite par l'agence SAFTI pour la vente du presbytère pour un montant de 110 000 €.
- 15 Circuits de randonnées : autorisation pour signer la convention d'autorisation de passage, d'aménagement et de balisage de nos chemins de randonnées entre la commune de Belleville-sur-Meuse et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Meuse.

Informations diverses :

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de Madame la Préfète de la Meuse envoyé par l'ARS Grand Est qui sollicite la commune pour nommer deux référents « ambroisie », Madame Marie-Christine GEHIN et Monsieur Sébastien SPAGNUT sont nommés.

Conseil municipal du 19 octobre 2021

- 1 Installation du Conseil Municipal des Enfants : Le vendredi 8 octobre dernier, se sont déroulées les élections des représentants au Conseil Municipal des Enfants à la salle des fêtes de la commune avec les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Maginot. Neuf candidats ont été élus. Le Conseil Municipal des Enfants a été installé lors de cette séance.
- 2 Recensement de population 2022 : autorisation pour recruter 7 agents recenseurs pour la durée nécessaire au prochain recensement qui doit avoir lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Madame le Maire est chargée des modalités de recrutement et de rémunération de ceux-ci et à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution du recensement de la population 2022.
- 3 Avenant Lorraine Repro – Changement de dénomination sociale : autorisation pour signer l'avenant de changement de dénomination sociale de la société LORRAINE REPRO qui se nommera désormais KOESIO, et ce, à compter du 20 octobre 2021. Les autres clauses restent inchangées.
- 4 Reprise des concessions échues et abandonnées au cimetière : autorisation pour remettre les concessions échues qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de renouvellement et les concessions abandonnées par les familles dans les emplacements disponibles au cimetière.
- 5 Décision modificative : autorisation pour régulariser une opération comptable lors de l'établissement du budget primitif 2021 pour une différence de 10 €.
- 6 Bons d'achats – Récompense participation Halloween : autorisation pour acheter et délivrer des bons d'achats à la librairie « Entrée Livres » de Verdun qui seront remis aux gagnants du concours de déguisement pour enfants qui doit avoir lieu sur le marché du 31 octobre prochain avec pour thème « Halloween », soit 30 €, 20 € et 15 €.

Conseil municipal du 2 décembre 2021

- 1 Avant d'ouvrir la séance, Monsieur Philippe DEHAND, 6^e Vice-Président au développement durable à la CAGV a fait une présentation à propos des ordures ménagères, l'objectif étant de diminuer le poids de celles-ci. Et commente le résultat de la caractérisation des ordures ménagères qui a eu lieu début octobre 2021.
- 2 Engagement d'une partie du ¼ d'investissement soit mandater une partie du quart d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 aux chapitres 21 et 23.
- 3 Indemnité de fonction des élus décision de mettre à jour les taux des indemnités de fonction des élus suite à l'élection du nouvel adjoint.
- 4 Avenant assurance matériel informatique : autorisation de signer l'avenant n° 2 au marché « dommages aux biens » conclu avec GROUPAMA en vue d'augmenter le plafond de garantie à 50 000 € afin d'avoir une couverture optimale en cas de sinistre.
- 5 Avenants n° 6 et 7 au contrat d'assurance – Lot 06 : risques statutaires autorisation de signer les avenants n° 6 et 7 au contrat initial du lot risques statutaires pour les agents communaux affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC.
- 6 Décision modificative autorisation : autorisation à réaliser une décision modificative afin de pouvoir mandater les charges à caractère général de fonctionnement jusqu'à la fin de l'année 2021 sans manquer de crédits budgétaires.
- 7 Décision modificative : autorisation à réaliser une décision modificative afin de rembourser deux taxes d'aménagement à la Direction Départementale des Finances Publiques qui ont été versées à tort à la commune en 2018 et 2019.
- 8 Vacance d'emploi – Agent de Maîtrise territoriale : autorisation d'établir la vacance d'emploi et à nommer un agent des Services Techniques Municipaux qui figurait sur la liste d'aptitude dans le grade d'agent de maîtrise territoriale.
- 9 Avenant concernant les statuts de la FUCLEM : autorisation à adopter les modifications concernant les statuts de la FUCLEM.
- 10 Transfert de compétence IRVE bornes électriques : approbation du transfert de la compétence « IRVE » (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques), et adoption des modalités administratives, techniques et financières d'exercice de la compétence et engagement à verser à la FUCLEM les cotisations et participations financières au fonctionnement et à l'investissement dues en application de l'article 7.1 des statuts de la FUCLEM, soit 1 500 € par an et par borne et une mutualisation des coûts de dépannage et de réparation.
- 11 Versement de la subvention au CCAS : autorisation à verser une subvention de 20 000€ du budget général au budget du CCAS pour alimenter le compte et pouvoir mandater les factures dès le 1^{er} janvier 2022.
- 12 OPH de la Meuse : Demande de co-garantie d'emprunt : acceptation de la demande de l'OPH de la Meuse concernant la co-garantie d'emprunt à 50 % relative à l'opération de réhabilitation de 48 logements, 2 à 16 Rue du Parc des Sports à Belleville-sur-Meuse.



Travaux de voirie effectués par la CAGV

- Réalisation d'un traçage au sol pour les emplacements de parking devant le cimetière
- Trottoirs Rue Raymond Poincaré : matérialisation de plusieurs entrées d'habitations afin de canaliser les eaux de ruissellement
- Rue du Parc à Ballons : réalisation de trottoirs sur une partie de cette rue devant de nouvelles habitations et entretien annuel de la signalisation au sol.

Travaux communaux

- Bibliothèque : les fenêtres et la porte d'entrée ont été changées
- Maison Médicale : les travaux du logement pour les remplaçants des médecins vont bon train.
- Travaux pieds d'immeubles et aire de jeux Rue du Parc des Sports : les pieds d'immeubles et l'aire de jeux sont terminés, seule la clôture de cette dernière est en cours de fabrication et sera posée début de l'année 2022.



Grand prix Cyclisme



La course cycliste "**La Ronde des Combattants**" a fait étape dans notre commune dimanche 26 septembre.

Après un départ donné devant la mairie par l'adjoint aux Sports, M.OME Christophe à 14h30, les coureurs ont pris la direction de Thierville-sur-Meuse pour effectuer une boucle de 97 kilomètres avec un retour par la rive droite.

Le peloton a empreinté un circuit accidenté en franchissant les Côtes du Mort Homme, Haraumont, Gibercy et pour finir la Côte du Lion.

À 17h00, le sprint final a été remporté par le Français Thomas ACKERMAN de l'US Hagueneau. Le Belge Wesley VAN DYCK est le vainqueur final de l'édition de la ronde 2021. Les différents prix ont été remis sur le podium par vos élus locaux.



Bâtiment

Maçonnerie - Façades
Charpente - Couverture - Zinguerie
Menuiseries intérieures & extérieures
Doublage isolation
Chape fluide
Carrelage - Faïence

Zone du Bouvret - DUN SUR MEUSE

www.robin-constructions.fr

Travaux publics

Aménagements extérieurs
Enrobés
Pose de Bordures
Adduction d'eau potable
Assainissement collectif & individuel
Béton désactivé ou imprimé

Tél. 03.29.80.88.93

contact@robin-constructions.fr



Après un chemin parfois difficile, le beau projet de la MJC Contre-Courant est devenu réalité. En effet, le 1^{er} octobre 2021, le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun Samuel HAZARD, a inauguré ce modèle de modernisme acoustique.

Assistaient également Madame la Sous-Préfète Marie-Paule TOURTE-TROLU, le Vice-Président à la culture Antony GRIGIO, Madame le Maire de Belleville Marie-Paule SOUBRIER, Madame la conseillère régionale Laetitia HURLAIN, le sénateur

MJC Contre Courant

teur Franck MENONVILLE, le Président du Conseil Départemental Jérôme DUMONT, le Président de la MJC Pierre-Emmanuel STOUFFLET, les maires de communes voisines, les élus municipaux et communautaires, Madame PELTIER et sa famille.

La belle salle de spectacle, modulable, peut contenir 350 places debout. Une plaque a été dévoilée à l'entrée de cette salle qui est appelée Yves PELTIER.

La MJC compte faire de cette SMAC (scène de musiques actuelles) un haut lieu culturel du Grand Est.



La maison médicale



Le 16 octobre 2021, Madame le Maire a eu l'honneur de présider, avec Madame la Préfète, la cérémonie d'inauguration de la maison de santé pluridisciplinaire qui se nomme aujourd'hui Yves PELTIER. C'est avec Madame la Préfète, Madame la Députée Emilie CARIOU, le sénateur Gérard LONGUET et le sénateur Franck MENONVILLE qui représentait aussi la Région, le Président du Conseil Départemental Jérôme DUMONT, le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun

Samuel Hazard, et Claude LEONARD que nous avons dévoilé la plaque tout à l'honneur de Yves PELTIER. Assistaient également à cette cérémonie Madame PELTIER et sa famille, les élus de la commune de Belleville (nouvelle et ancienne mandatures), le personnel de la commune, les maires des communes voisines, les représentants de la Gendarmerie et des Sapeurs-Pompiers et bien sûr les professionnels de santé.

Yves PELTIER fût à l'initiative de ce beau projet devenu réel et auquel il tenait tant. Il s'est investi entièrement dans sa réalisation.

La maison de santé appartient désormais à ceux qui la font vivre depuis le 15 octobre 2020, c'est-à-dire aux professionnels de santé présents. Il leur revient désormais d'assurer la pérennité des services de santé sur la commune et sur notre bassin de vie.







Depuis le mois de mai, la Place Maginot accueille le marché de la Gastronomie et de l'Artisanat le dernier dimanche de chaque mois.

À l'origine de ce projet, M.OME Christophe, adjoint aux sports, à la communication et aux relations publiques a voulu mettre en avant les producteurs locaux et le savoir-faire meusien.

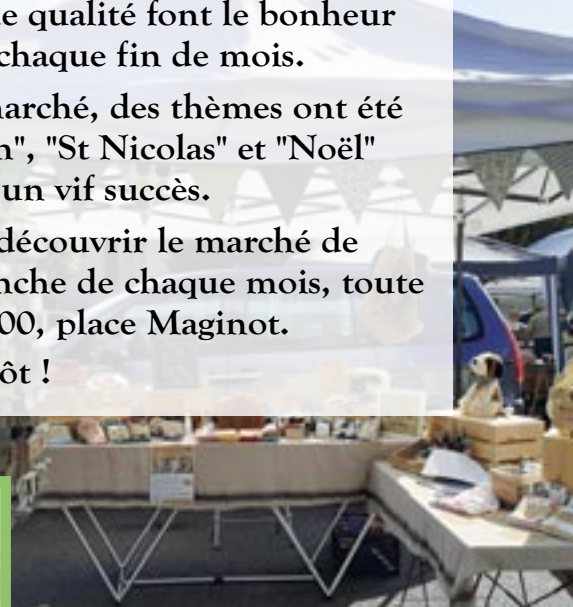
Le souhait était également de renforcer le lien social entre Bellevillois et de bénéficier d'un service de proximité appréciable.

Les produits divers et variés de qualité font le bonheur de nombreux chalands chaque fin de mois.

Afin d'attirer et d'animer le marché, des thèmes ont été proposés tels que "Halloween", "St Nicolas" et "Noël" et ont rencontrés un vif succès.

Alors l'hésitez pas et venez découvrir le marché de Belleville, c'est le dernier dimanche de chaque mois, toute l'année, de 9h00 à 13h00, place Maginot.

À bientôt !



Le conseil municipal DES ENFANTS

L'idée de constituer un conseil municipal des enfants a émergé lors de la préparation de la campagne électorale de l'équipe menée par Yves Peltier.

Fin juillet et début septembre, vos élus se sont rendus à l'école primaire afin de rencontrer les élèves concernés par cette élection, c'est-à-dire les CM1 et les CM2.

Un film expliquant ce qu'est un conseil municipal des enfants leur a été présenté ainsi qu'une discussion avec vos élus.

Au final, neuf candidats se sont présentés et ont ainsi commencé leur campagne électorale par l'élaboration de leur affiche électorale.

S'en sont suivi les élections où tous les élèves de CM1 et de CM2 ont été invités à exprimer leur choix aux urnes.

Nathan Afchain Prot, Manon Dubicq, Arthur Cochenet, Arthur George, Méloée Ghewy, Lola Gross, Honorine Muller et Lisa Nicolas ont ainsi été élus conseillers municipaux enfants le vendredi 8 Octobre 2021.

Ils constituent le premier conseil municipal des enfants de votre commune de Belleville-sur-Meuse.

Ces conseillers se réunissent régulièrement sous la responsabilité d'Emilie Garand Muller et de Lionel Larmigny soutenus par d'autres conseillers qui assistent tour à tour aux réunions.

Lors de la première réunion, les jeunes conseillers ont chacun exposés leurs différentes idées autour de notre commune.

La première mise en œuvre fût une cérémonie pour l'illumination du premier sapin de Noël de Belleville le 4 décembre 2021 avant le défilé de Saint Nicolas. Ensemble, ils ont créé leur discours qui fût lu par eux même.

Ils ont également participé à la cérémonie du 11 novembre 2021 en lisant le communiqué du grand quartier général de l'armée française et en accompagnant Marie-Paule Soubrier et Samuel Hazard lors du dépôt de gerbe devant le monument aux morts.

Ces enfants sont très motivés dans leur rôle d'élus et préparent déjà une manifestation à visée écologique pour l'année 2022.

Les aînés de notre commune ne sont pas en reste et sont une priorité pour ces enfants, ainsi chaque senior bellevillois de plus de 85 ans recevra une carte d'anniversaire de la part du CME.

Le logo du conseil municipal des enfants est en élaboration en suivant les idées de chacun pour former un logo à leur image.

Il sera officiellement présenté lors d'un futur conseil municipal.

Suivez bien ce groupe d'enfants motivés, il vous réserve de bonnes surprises pour l'avenir !



103^e cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918.



Ce jeudi 11 novembre à 16h00, sous un beau soleil, étaient réunis place Maginot, les autorités politiques et militaires pour célébrer la 103^e cérémonie de l'Armistice de 1918.

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont contribué à cette belle cérémonie dont M.SPAGNUT Sébastien était le maître de cérémonie. Arthur a accompagné les porte-drapeaux présents avec le drapeau de l'école Maginot. Honorine et Lola ont lu le grand communiqué du QG du 11 novembre 1918. Arthur, Lisa, Nathan, Méloée et Julia se sont associés aux élus locaux pour le dépôt de la gerbe de la commune de Belleville sur Meuse.

L'harmonie Municipale était là pour accompagner et rendre honneur aux disparus de la Grande Guerre.

Un Vin d'honneur a clôturé la journée dans le respect des conditions sanitaires mises en place.

Recensement 2022



De quoi s'agit-il ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le

nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Pendant la collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site .

Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte

Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête. Votre commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de la population aux maires et au grand public.



Belleville se met en Rose

Non, ce n'est pas parce que Le Maire est une femme, mais pour participer à la 28^e édition de la campagne de l'association ruban rose.

Le mois d'octobre est destiné à l'organisation de manifestations ou d'événements afin de sensibiliser les femmes et le public au dépistage du cancer du sein et à sa prévention.

Don du sang

L'établissement français du sang, par l'intermédiaire du Docteur MOREL, remercie la commune et les bénévoles dans le cadre l'organisation de la collecte qui a eu lieu le jeudi 4 novembre 2021.

Le Docteur MOREL et ses collègues transmettent toute leur reconnaissance aux donneurs qui se sont mobilisés.



Carte d'identité et passeport

C.N.I. :

Délivrée aux personnes de nationalité française, la Carte nationale d'identité est valide 15 ans pour les adultes et 10 ans pour les mineurs. La CNI permet de se rendre sans passeport dans l'ensemble des pays de l'Union européenne et de l'espace Schengen.

PASSEPORT :

Indispensable pour voyager dans la majorité des pays extérieurs à l'Union européenne et à l'espace Schengen, un passeport est un document d'identité et de circulation qui se présente sous la forme d'un livret sur lequel peuvent être apposés des tampons et des visas.

Valable pendant 10 ans pour un adulte et 5 ans pour un mineur, il contient dorénavant une puce électronique qui stocke des informations personnelles, dont les empreintes digitales.

Les demandes de carte nationale d'identité et de passeport doivent être déposées dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil (DR).

Les renseignements relatifs aux modalités de dépôt des demandes s'obtiennent en contactant directement la mairie concernée.

Vous devez contacter la Mairie de VERDUN ou sur rendezvousonline.fr si vous résidez à BELLEVILLE-SUR-MEUSE.

..... Saisie des autorisations d'urbanisme sur le guichet unique de la CAGV

À compter du 1^{er} janvier 2022, la Commune et la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun vous proposent un **service de saisine**, par voie électronique, pour des demandes d'autorisation d'urbanisme, à savoir : permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme.

L'avantage pour le pétitionnaire :

- un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment,
- plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes,
- plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier,
- des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires.

La demande est à déposer sur :

<https://portail.grandverdun.fr/>

Le lien communiqué est le seul biais par lequel les demandes dématérialisées peuvent être déposées. Une fois connecté, la création d'un compte est nécessaire afin de déposer des dossiers sur le Guichet Unique du Grand Verdun, service instructeur (email, mot de passe).

Type d'utilisateur

- Les usagers : demandeurs ponctuels
- Les partenaires : demandeurs réguliers

EST-CE UNE OBLIGATION ?

Non, c'est une simple faculté pour le pétitionnaire. Il reste possible, pour ce dernier, de déposer la demande sous format papier.



Vitesse

Malgré la mise en place de plusieurs dispositifs de ralentissements, de zone à 30 km/h dans les rues de Belleville, la vitesse en agglomération est encore trop excessive.

De nouvelles zones à 30 km/h vont être créées.

L'artère principale, Rue DE GAULLE passera prochainement à cette limitation de vitesse et un radar pédagogique y sera installé.

De nombreux administrés se plaignent de la vitesse dans toutes les rues de la commune, pour le bien de tous, nous vous demandons de respecter les limites de vitesses autorisées.



"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation"
Règlement sanitaire départemental (art32)

Rappel aux propriétaires de chiens :

- Déjection canine :

Les déjections canines sont autorisées uniquement dans les caniveaux, sauf dans les parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons. ... Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal. Les espaces verts et les plantations deviennent des lieux insalubres. C'est un manque de respect.

- Les aboiements :

Les aboiements de chiens constituent un tiers des nuisances sonores dans le voisinage. Ils peuvent être une source de conflits entre voisins, car ces bruits domestiques constituent des troubles voisinages importants. En pleine nuit ou en pleine journée, ils portent parfois atteinte à la tranquillité publique.

Même s'il est totalement normal pour un chien d'aboyer, cependant, un aboiement trop fréquent ou trop fort peut faire l'objet de sanctions sous certaines conditions.

Les aboiements de chiens font partie des bruits que l'on appelle bruits domestiques ou de comportements. Ceux-

ci se soumettent donc au Code de la santé publique, et notamment à l'article R1334-31. Ce dernier stipule qu' *«Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.»*

Composte

Le don de composte ayant reçu un franc succès l'année 2021, il sera reconduit en 2022. Une date a été arrêtée, il s'agit du **samedi 19 mars de 8h00 à 12h00** derrière la Halle des Sports Alain Convard. Un seul enlèvement par foyer dans la limite de 500 litres. Les chargements s'effectueront à la pelle ou pour les petites remorques, la tractopelle de la Commune sera sur place.

LA VIE ASSOCIATIVE

Association Ferroviphile Belleville 55

Naguère, la fin de l'automne correspondait à l'arrêt des expositions, bourses et activités ferroviphiles diverses. C'était l'occasion de faire le point sur l'année passée, l'inventaire de ses matériels, outils et pièces détachées, de vérifier l'état de ses réseaux (personnels ou du club), d'imaginer des créations nouvelles puis de commander les fournitures nécessaires pour attaquer la rentrée printanière d'un bon pied.

L'arrivée du Covid 19 a changé la donne et profondément modifié la vie de nombreuses associations (et particuliers). Depuis le 17 mars 2020, début du premier confinement et des mesures sanitaires le prolongeant, nombre d'expositions et bourses ont été annulées.

L'AFB 55 a donc cessé temporairement ses activités de groupe, avec un passage occa-

sionnel dans ses locaux à Belleville pour contrôler l'état de l'infrastructure et des réseaux, effectuer un minimum d'entretien.

Les membres ont créé, à domicile au sein de leurs "ateliers" et loin des autres, de nouveaux réseaux. Le temps n'a pas manqué pour modifier des réseaux existants (refaire un plan de voie insatisfaisant, rafraîchir le décor...) ou approfondir des techniques pas toujours bien maîtrisées à titre individuel: impression 3D, utilisation de logiciels de conception électronique, commandes digitales...

Mais les expositions et bourses reprennent doucement et l'AFB 55 ne désespère pas organiser une bourse en début d'année et peut-être une exposition/bourse en fin d'année 2022. Ceci bien sûr, sous réserve et en fonction des aléas sanitaires futurs.

Ci-dessous 2 photos :

Sur la première, de Béatrice Titeux, un réseau en Z (1/220) aux différentes étapes de sa réalisation.

Sur la seconde, d'Yves Proval, réalisation en cours d'un décor hivernal sur réseau fonctionnel.



BELLEVILLE NATURE ET ENVIRONNEMENT

Fin avril, un premier contact avec le Président de l'association, Guy DUREY, était pris afin de recueillir des informations sur celle-ci et avec la volonté de la relancer. L'association était en sommeil depuis quelques temps.

Aujourd'hui, tout bourg ou faux-bourg, ville ou village se doit d'avoir une association comme intérêt la défense ou la mise en valeur de la nature, du cadre de vie, de l'environnement et du développement durable de la commune, de notre commune. Belleville-sur-Meuse, bourg de 3200 habitants, des plus jeunes aux plus anciens, a sa part, son rôle, son destin dans la lutte contre le réchauffement climatique, la transition écologique, la transition énergétique et la biodiversité.

Le 07 décembre 2021, une assemblée générale extraordinaire fut organisée à la salle des fêtes sur invitation du président et de M. SPAGNUT Sébastien.

Le Président fit un résumé sur l'historique de l'association et sur les nombreuses actions réalisées lors de son mandat.

Devant une quinzaine de personnes (bellevillois-ses, élus et Maire), attentives et intéressées, il a été décidé par un vote à l'unanimité de réveiller et de faire perdurer "Belleville Nature et Environnement".

Ainsi un conseil d'administration composé de 8 membres a été élu. (M^{me} CHARDIN Sylvie, M^{me} OBLET Lise, M^{me} ANCELOT Agnès, M. LARMIGNY Lionel, M. SPAGNUT Sébastien, M. DURET Jean-Luc, M. AMBROSIO Samuel, M. DUREY Guy).

A l'issue de ce CA, un nouveau bureau a été constitué :

- Président : SPAGNUT Sébastien
- Secrétaire : ANCELOT Agnès
- Trésorière : CHARDIN Sylvie

Le conseil d'administration a décidé et nommé M. Guy DUREY comme Président d'Honneur.

Lors de cette AG, nous avons discuté, échangé en regard des

actions diverses et variées que nous pourrions programmer, mener sur Belleville. Et aussi, sur des réalisations anciennes comme le verger conservatoire en suspens.

Cette association, remise sur les rails par la volonté de quelques personnes, ne pourra vivre et durer qu'en reposant sur un socle d'adhérents, de bénévoles, de passionnés ou d'amateurs ayant comme souhait d'être un acteur de soin au profit de notre environnement communal.

Pour information, si vous avez envie de participer à l'essor de l'association, n'hésitez pas à nous rejoindre par une cotisation de 10 euros à l'année.

Les membres de l'association vous souhaitent de bonne fêtes de fin d'année.

Bien naturellement,

Sébastien SPAGNUT, Président et conseiller délégué à la côte et au développement durable.



Les Petits Palots

Les Petits Palots, association de parents d'élèves bénévoles, permettant de proposer des animations pour les familles et récoltant des fonds adressés aux 2 écoles de Belleville existe depuis 2016 et malgré la covid, les bénévoles restent motivés pour le plus grand plaisir des enfants.

Début décembre 2020, Saint Nicolas accompagné de son âne a rendu visite aux enfants des 2 écoles de Belleville et à distribuer à chacun une sucette en chocolat.

Fin décembre 2020, les Petits Palots se sont adaptés à la situation sanitaire et à la place de la traditionnelle vente de sablés, il a été proposé un concours de confection de sablés où chaque participant recevait un pain d'épices et une sucette en chocolat.

L'association a tout de même pu participer l'achat de livres dans les 2 écoles.

En octobre 2021, les Petits Palots ont animé le marché de Belleville par un concours de déguisement, des jeux effrayants, une dégustation de soupe, une vente de crêpes. L'opération a eu un grand succès.

Pour contacter les Petits Palots : ou sur facebook : les petits palots, association des parents des écoles de Belleville.





COMITÉ DES FÊTES

Après une année de confinement, le Comité des Fêtes de Belleville commence doucement à reprendre ses activités.

Cette année, nous avons décoré le devant de l'hôtel de Ville. A Pâques, les cloches sont passées devant la mairie et cet été les pirates ont pris la salle des Fêtes à l'abordage.

Le feu d'artifice (tiré par De Poudre à Lumière) du 17 juillet et la brocante du 18 juillet ont rencontré un franc succès.

Saint Nicolas et le Père Fouettard ont fait une escale à Belleville, le samedi 4 décembre, pour le plus grand plaisir des enfants. Un magnifique char coloré (l'aquarium) l'a accompagné pendant tout le défilé. Celui-ci a remis les prix du concours de poissons en 3D aux heureux gagnants. Un goûter a été servi à toutes les personnes présentes. Merci aux associations qui ont participées.

Nous espérons l'année prochaine, pouvoir reprendre toutes nos activités et nous vous souhaitons une très bonne année 2022.

Le Président

Jean Paul EHLES

Les membres du Comité des Fêtes

BIBLIOTHEQUE « LIRE À BELLEVILLE »

+ de lumière et chaleur !

C'est un local plus accueillant et lumineux que nos lecteurs ont découvert dès le mois d'Octobre, avec le changement de la porte d'entrée et des fenêtres, envisagé depuis plusieurs années. Ces travaux réalisés par l'entreprise MATHIEU David à la satisfaction de tous, apportent plus de confort, aussi bien pour les bénévoles que pour les usagers.

Merci à la municipalité d'avoir mené à bien ce projet.

Bibliothèque « LIRE À BELLEVILLE » - 37bis Avenue Demenois

Horaires d'ouverture :

le mercredi de 15h à 17h30, le vendredi de 15h à 17h30 et le samedi 10h à 12h.

+ de choix

Lire à Belleville a eu le plaisir d'accueillir à nouveau le Médiabus qui a déposé, comme à chacun de ses passages, plusieurs centaines d'ouvrages : romans, policiers, documentaires, BD, albums pour les plus jeunes... De nouveaux ouvrages en gros caractères, très appréciés par un public plus âgé et l'achat de livres neufs permettent ainsi d'offrir un large choix de lecture à nos fidèles adhérents.

+ d'avenir partagé !

Mais, l'actualité principale de la bibliothèque réside en la mise en place d'un « CONTRAT TERRITOIRE LECTURE », instauré par le Ministère de la Culture, avec la DRAC Grand Est et le Grand Verdun, dont l'un des objectifs est la mise en réseau des bibliothèques de Bras et Belleville avec la médiathèque du Grand Verdun pour une offre de lecture de qualité à l'ensemble de sa population.

La mission consistera à développer une dynamique collective de réflexion et de travail entre les équipes des bibliothèques ainsi que de nouvelles actions innovantes.



FOOT DE BONHEUR saison 16

Sport - Insertion - Engagement

« **Foot de Bonheur : C'est le partage de valeurs éthiques, sportives, culturelles, sociales et humaines autour de la pratique du football, d'activités ludiques et sportives et familiales** ».

Après la pluie vient le beau temps, après les restrictions sportives, la vie associative a repris ses droits pour le plus grand bonheur de tous. L'équipe de bénévoles et de parents de Foot de Bonheur se concentre donc à nouveau à plein temps sur cette vie autour du sport, de la convivialité, de la solidarité, du bien-être et évoluer ensemble. Elle se mobilise avec l'aide et la confiance de très nombreux partenaires, éducateurs, responsables, proches. « **Une vie autour du sport** ». Au-delà de cadrer ses animations du samedi matin autour du ballon rond, FDB s'engage sur la découverte de multiples activités (football, rugby, jeux coopératifs et scolaires, course d'orientation, canoë, randonnée, culturel et bien d'autres encore). « **Foot de bonheur ou Fou de Bonheur** » grâce au sport. C'est la finalité qui rallie tous ceux qui sont proches de notre projet. Notre équipe de bénévoles est centrée sur cette façon de penser, de réfléchir à notre fonctionnement et de proposer nos activités. Pour aller dans ce sens, nous répondons régulièrement aux propositions de manifestations ludiques et conviviales d'associations du département : GTA Grande Traversée de l'Argonne, Olympiades de l'US Thierville, journée d'animation proposée par l'ACT Argonne Club Triaucourt, Playa tour UFOLEP, journée Handisport Meuse, Salon du sport CDOS Meuse, etc...). Dans le même temps, nous avons aussi acquis une solide réputation qui fait que nous sommes sollicités ou proposons nos services sur des manifestations sportives, de solidarité locales ou



18/9 - Animation bien être de Pauline Pancher à l'Ermitage St Marcel Arcemont
"Journée 'Faisons connaissance'"

départementales : Young et Solidaire, Route des Hommes, Verdun Plage pour ne citer qu'eux. FDB agit donc pour l'épanouissement des enfants à travers la découverte du sport, la mutualisation de projets et cela par pure solidarité sportive et éducative.

« **L'Insertion par le sport** ». Depuis 2006, année de la création de l'association, FDB travaille de façon spécifique et suivie avec la Maison de l'Enfance de Belleville qui fait partie du SEISAAM. Mais FDB accueille aussi depuis 4 ans des jeunes d'autres structures implantées dans le département. Les Islettes viennent régulièrement, StMihiel a participé durant une saison. Village d'enfants Bar Le Duc n'a pas donné de suite. Nous sommes donc toujours attentifs aux référents des structures pour insérer le plus de jeunes possible sur nos activités et aider ces jeunes à retrouver un peu de confiance. Cette action permet donc aux enfants placés de pratiquer régulièrement ou ponctuellement des activités.

« **L'Engagement** ». À FDB ou ailleurs la pratique d'une activité, le bénévolat, l'implication quelle qu'elle soit relève aussi d'un engagement commun. Les enfants confiés à l'ASE sont aussi sensibilisés sur celui-ci grâce à une réflexion commune qui a abouti à un arbre « Le parcours du bien vivre à FDB ». Il regroupe des notions essentielles pour une bonne pratique. FDB de son côté aide à promouvoir toute forme d'engagement associatif des jeunes de 16 à 25 ans au travers de plusieurs dispositifs. SNU Service National Universel - Service Civique - Bourse aux permis. Les jeunes peuvent ainsi valoriser leur parcours de formation ou être aidés financière-

ment, notamment sur ce dernier dispositif. En échange, ils doivent réaliser des heures de bénévolat. FDB accueille régulièrement depuis 4 ans des jeunes qui découvrent ainsi au travers de cet engagement le milieu associatif, l'entraide, l'implication auprès des enfants et au sein d'une équipe de bénévoles. FDB quant à lui ne ménage pas ses efforts pour prouver son engagement auprès de très nombreux partenaires (Ceux déjà cités plus haut mais aussi Centre Social Anthouard PL, la Mission locale du Nord Meusien, le Secours Catholique, Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la Meuse). Et puis il nous faut rester à l'écoute de tout ce qui apporte un plus à nos activités. Ainsi, nous avons adhéré en 2020 à l'ANPSS Association Nationale de la Performance Sociale du Sport qui informe et traite sous forme d'une lettre de la performance sociale du sport ou de visioconférence sur de nombreux thèmes socio-sportifs. **Merci à tous. FDB souhaite une bonne année 2022 pleine de projets, de réussite, de bonne santé avant tout.**

Renseignements : FOOT DE BONHEUR Parrain : DAVID TERRIER. Affiliation UFOLEP. (Bureau) Président : Patrick DUCHENE - Secrétaire : Alain LECLAIRE - Trésorier : Patrick DUCHENE - Éducateurs : Alain LECLAIRE, Patrick DUCHENE - animateurs : Philippe GIRARD - Service civique : Sacha LAPORTE - Accueil : Patricia GROTHE, Christelle NIGAULT - Port. 06 88 21 01 09 Page facebook - Site Internet : www.footdebonheur.fr - Mail : footdebonheur@orange.fr

FDB (Foot de Bonheur) MEICS (Meuse Education Insertion par la Culture et par le Sport) - SEISAAM (Services et Etablissements publics d'Inclusion et d'Accompagnement Argonne Meuse) - CSC (Centre Social et Culturel) - CDOS (Comité département olympique et sportif Meuse) et UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique de la Meuse)

L'AAPPMA



Allons-nous promener le long des berges.
Allons taquiner maître brochet caché sous les nénuphars.
Allons lancer notre leurre et le regarder nager ou vibrer.
Allons un peu plus loin où une belle chasse de perche crève la surface de l'eau.

Allons regarder la nature, ses oiseaux, toutes ses espèces végétales.

Allons un peu plus loin sous ce grand saule.

Allons regarder les rotengles nager en surface à la recherche de nourriture.

Allons relancer pour une énième fois notre leurre près de ces herbiers.....

Et là, l'instant magique de voir et de ressentir une attaque fulgurante d'un grand prédateur d'eau douce. Une question vient rapidement : c'est quoi cette locomotive qui me sort des dizaines de mètres de tresse ? Qui plie la canne comme jamais ? Qui fait chanter le frein du moulinet ? On ne sait jamais à l'avance ce qui va mordre à l'hameçon.

Et là, un combat titanesque commence, entre l'homme et un super poisson.

Ouah, c'est le combat d'une vie de pêcheur : il me prend plus de 50 mètres de tresse. Pas possible de le suivre le long de la berge, un arbre m'y en empêche. Le combat dure depuis plus de 15 minutes. Je commence à avoir mal aux bras. Ouf, il décide de faire demi-tour. Il remonte en surface, c'est un magnifique silure. Après encore 15 minutes de combat, le poisson arrive au bord, je plonge les mains dans sa gueule énorme et le met hors de l'eau.

Le résultat est spectaculaire pour moi : 1m 64, un poisson magnifique, super combat, super journée et super future histoire à raconter.

Photos, et je décide de le relâcher. Je souhaite qu'un autre pêcheur ait le plaisir et les sensations d'un combat aussi mémorable et exaltant !

Halieutiquement vôtre, La Goujonnière Meusienne

JUDO CLUB

Après une saison sportive blanche, c'est avec grand plaisir, que nos judokas ont retrouvé les chemins des tatamis. Dans le respect le plus strict des règles sanitaires, le judo club bellevillois a rouvert ses portes depuis le 08 septembre 2021. Nous avons ainsi accueilli nos fidèles licenciés et de nouveaux adhérents.

Dans la continuité des années précédentes, notre club peut maintenir ses 3 cours hebdomadaires :

- De 17H00 à 18H00 => pour les 4 – 7 ans ;
- De 18H00 à 19H15 => pour les 8 ans et + ;
- De 19H15 à 20H15 => cours de Taïso (renforcement musculaire, cardio ...)

Notre saison a très bien débutée, puisque depuis début novembre, notre professeur Michael PONT a remis sa ceinture noire 1^{er} DAN au Judoka Benjamin BAUR, 21 ans et pratiquant depuis 2006. C'est une grande fierté pour le club, qui depuis 19 ans, attendait cet événement. Félicitations à lui et un grand merci à Michael pour l'avoir accompagné depuis toutes ces années. Nous espérons fortement que d'autres judokas, comme Alexandre GEHIN, obtiendront très vite cette même récompense.

Avec un tel début, nous continuons, comme en 2019, une pratique active de notre discipline, toujours dans un esprit familial. Saint Nicolas et Père Noël sont venus au dojo, les mercredis 08 et 15 décembre, apporter des friandises à tous nos licenciés, petits et grands !

Toutes les compétitions départementales et régionales sont maintenues pour l'instant, et déjà très prisées par nos judokas, qui ont hâte de fouler les tatamis.

Notre page Facebook (Judo club bellevillois) reste très active et nous en sommes très contents.

Nous n'en doutons pas, 2021 / 2022 sera, aussi prometteuse et remplie de résultats sportifs qu'en 2019, là où nous en étions arrêtés.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MAGINOT

La rentrée s'est faite sous le soleil et dans la bonne humeur à l'école MAGINOT. Malgré les contraintes sanitaires qui persistent et rendent le quotidien difficile pour les enfants comme les enseignants, ce début d'année scolaire s'est bien passé.

Avec 187 élèves aujourd'hui, notre école compte 8 classes du CP au CM2.

Nous avons le plaisir d'accueillir cette année une nouvelle enseignante en CE1/CE2, M^{me} DRAPPIER (actuellement en congé maternité), mais le reste de l'équipe n'a pas changé (une autre enseignante, Mme MORTAS, est également en congé maternité en ce moment et nous avons donc 2 enseignants remplaçants dans l'école pour quelques mois).

L'école a pas mal de projets en cours ou à venir, et ce dans des domaines variés, comme par exemple :

- la lecture avec la participation des classes au prix Littéraire des Incorruptibles, les ateliers « Lire et faire Lire » ou encore l'informatisation de la BCD.

- le sport avec l'adhésion de toutes les classes à l'USEP (rencontres et animations sportives seront proposées), ainsi qu'un projet impulsé par l'OCCE autour des danses traditionnelles.

- la musique avec notamment la préparation d'un projet artistique en partenariat avec la MJC Contre-Courant et l'école maternelle, intitulé « Zic en Signes », mais aussi la participation des élèves du CE2 au CM2 au concert « L'appel du tsar » du groupe Flying Orkestar (sensibilisation aux risques auditifs) proposé par la MJC en octobre dernier.

- l'Education Morale et Civique avec les élections au Conseil Municipal des Enfants organisées pour la 1^{ère} fois cette année à l'initiative de la municipalité de Belleville, ou encore les élections de délégués de classe au Conseil des Enfants.

- l'Histoire, avec la participation de toutes les classes au Festival Vision d'Histoire organisé par le cinéma Carroussel au mois d'octobre. Chaque classe a pu assister à une séance scolaire gratuite.

- les mathématiques, à travers notamment un partenariat avec la Ludothèque autour des jeux mathématiques.

- les langues vivantes avec la présence cette année sur l'école d'un assistant en anglais, Nicholas, qui nous vient de New York et intervient 2 jours par semaine dans les classes de l'école (jusqu'à fin avril).

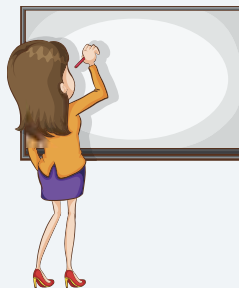
D'autres projets, actions, ateliers seront programmés tout au long de l'année.

Et bien sûr, des actions sont également prévues par l'Association des Parents d'Elèves « Les petits palots ».

Nous souhaitons de tout cœur que, malgré la crise sanitaire qui s'éternise, cette année scolaire soit la plus vivante et riche possible pour les élèves.

DÉCÈS à compter du 12 janvier 2021

DÉCÈS 2020		
ÉTIENNE Monique veuve XAIS	27 mars 2020	Somme-dieu
MALCURAT Pierre	8 septembre 2020	Lapoutroie (68)
JANDIN René	30 décembre 2020	Verdun
LEMIRE Jeannine veuve DARDOISE	12 janvier 2021	Belleville-sur-Meuse
LE LAY Dominique	13 janvier 2021	Verdun
BREUGNON Guy	19 janvier 2021	Belleville-sur-Meuse
LE ROUGE Augustin	21 janvier 2021	Somme-dieu
BERNET Julien	21 janvier 2021	Verdun
LEBLAN Paulette veuve GONCE	31 janvier 2021	Verdun
MOSER Cécile épouse BLANDIN	8 février 2021	Belleville-sur-Meuse
EUPHRASIE Razafinirina	10 février 2021	Verdun
FRÉDÉRIC Renée veuve CRISTINA	28 février 2021	Verdun
RICHER Elisabeth épouse OGER	3 mars 2021	Belleville-sur-Meuse
DESCHAMPS Pierre	13 mars 2021	Verdun
RUBINI Jean-Marie	4 avril 2021	Verdun
COLLIN Mauricette divorcée FREYTAG	21 avril 2021	Verdun
WECKELS Marie-Thérèse veuve GRISON	04 mai 2021	ARS-LA-QUENEXY (57)
GARNON Stéphane	17 mai 2021	Verdun
DILCHERT Petra épouse ANDANSON	19 mai 2021	Belleville-sur-Meuse
BÉLARD Simone veuve VEYRI	21 mai 2021	Verdun
NICLOUX André	13 juin 2021	Belleville-sur-Meuse
ROSIAUX Daniel	21 juin 2021	Belleville-sur-Meuse
SIMETTE Gilbert	3 juillet 2021	Metz (57)
BEYER Monique veuve DELCROIX	10 juillet 2021	Verdun
THIÉRY Rose veuve LHOTEL	15 juillet 2021	Belleville-sur-Meuse
HOCQUET Jannine veuve GODAIL	18 juillet 2021	Étain
LOENS Denise veuve DEWYNTER	19 juillet 2021	Verdun
MICHON Annick veuve FONTENELLE	28 juillet 2021	Verdun
MAAD Ahcène	6 août 2021	Verdun
CAILLIEZ Paul	22 août 2021	Verdun
BUISSON Josette veuve CONVARD	1 septembre 2021	St Mihiel
GUÉARD Josiane Épouse DUCHESNE	10 septembre 2021	Verdun
HOSNEDL Gérard	13 septembre 2021	Belleville-sur-Meuse
ZANELLA Liliane veuve DE MARREZ	13 septembre 2021	Verdun
DZIADOW Wladyslaw	7 octobre 2021	Verdun
BOULLAIS Michelle veuve JACQUIN	10 octobre 2021	Verdun
FRANÇOIS Thérèse veuve THORION	23 octobre 2021	Belleville-sur-Meuse
THIOURT Rosemonde divorcée ROUYER	26 octobre 2021	Verdun
DHERS Henri	26 octobre 2021	Verdun
GROSS Frédéric	2 novembre 2021	Belleville-sur-Meuse
HANNEQUIN Robert	4 novembre 2021	Verdun
DÉLETTRE Jacqueline veuve JACTEL	5 novembre 2021	Belleville-sur-Meuse
LEGAY Alain	13 novembre 2021	ARS-LA-QUENEXY (57)
MÉCRIN Michel	17 novembre 2021	Verdun
MACEL Liliane pacsée à POTIER Jackie	27 novembre 2021	Belleville-sur-Meuse
DOMANGE André	1 décembre 2021	Belleville-sur-Meuse
MACQUART Ghislaine veuve OUDIN	13 décembre 2021	Verdun
BELLETEIX Aurélien	31 décembre 2021	Verdun



ÉCOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT

Direction : M. CHAZAL

M^{me} GERVASONI TPS : 8 élèves / PS : 13 élèves

M^{me} GONCE PS : 13 élèves / MS : 7 élèves

M. CHAZAL MS : 21 élèves

M^{me} GELINOTTE MS - GS : 21 élèves

M^{me} LEROUX GS : 21 élèves

TOTAL : 104 élèves

M^{me} Mutelet a pris sa retraite de professeur des Ecoles et a été remplacée par M^{me} GERVASONI Angélique.

Toute l'école maternelle participe cette année à un projet musique avec Contre Courant MJC.

NAISSANCES à compter du 24 décembre 2020

ZERT BAGNIS Alma	24 décembre 2020	Verdun
BECIRI ALEKSIC Diego	7 janvier 2021	Verdun
MALCHUS Ruby	13 janvier 2021	Verdun
DELAINE Zoé	18 janvier 2021	Verdun
RUELLE Iris	23 janvier 2021	Verdun
STRIEVEY Bruce	4 février 2021	Verdun
GRILLOT Mallann	5 février 2021	Verdun
HAON Tom	9 février 2021	Verdun
DEPARIS Téa	17 février 2021	Verdun
DIOMANDE Oumar	22 février 2021	Nancy (54)
HOLLARD CLAUDEAU Tennyson	23 février 2021	Nancy (54)
COTEL Gabriel	9 mars 2021	Verdun
GROSSE Marjorie	15 mars 2021	Verdun
MONET Louise	24 mars 2021	Verdun
THOMAS Côme	31 mars 2021	Verdun
THOMAS Shelby	13 avril 2021	Verdun
QUESLATI Fares	26 avril 2021	Sedan (08)
LO Elhadji-Abdou	14 mai 2021	Verdun
LESBURGUERES Elizio	19 mai 2021	Verdun
SINN Shelby	15 juin 2021	Verdun
YASIN Helin	30 juin 2021	Verdun
DESSOIT Marius	3 juillet 2021	Verdun
GAETAN Harmony	11 août 2021	Verdun
PETHE Alizée	29 août 2021	Verdun
MACÉ Lilou	16 septembre 2021	Verdun
CHOAY Albertine	28 septembre 2021	Verdun
FAILLIE Lina	2 octobre 2021	Verdun
COLIN Soën	8 octobre 2021	Verdun
KENNEL Maylone	8 octobre 2021	Haguenau (67)
GIROT WEISS Downen	24 octobre 2021	Verdun
LOUABED Joy	2 novembre 2021	Verdun
PERARD Philippa	5 novembre 2021	Verdun
MICHEL Elias	19 novembre 2021	Verdun
PAYAN FLEURENCE Sheryl	23 novembre 2021	Verdun
YASIN Hasan	26 novembre 2021	Verdun
FLORES Haumataatua	30 novembre 2021	Verdun
LEQUY Inès	10 décembre 2021	Verdun

MARIAGES à compter du 09 janvier 2021

LAMBRY Jean-Luc et BAK Andrée	9 janvier 2021
LEFÈVRE Philippe et SYMONS Magali	14 mai 2021
THOMAS Antoine et LECH Gabriela	29 mai 2021
MESMOUDI David et COLLIGNON Angélique	24 juillet 2021
PIGUET Marc et COLLIGNON Jennyfer	24 juillet 2021
DIANI Tony et DEPRÉ Laetitia	14 août 2021
PASCAL Rémy et RENAUD Nadia	28 août 2021
ROUYER Nicolas et BOULET Lydie	4 septembre 2021
FREMY Yann et WILLAIME Virginie	22 octobre 2021
BOUIDJERIE Vincent et LAUNAY Elodie	30 octobre 2021
LECLERCQ Christian et YAKHLEF Ouided	27 novembre 2021

Mariage à titre posthume :

PICARD Laurent et HEHN Aurore

18 décembre 2021

**AMBULANCES - TAXIS - VSL
CLIMATISES**

DAILLY Jean et Fils sarl



- BUREAU -

56, avenue de Gaulle
55430 BELLEVILLE



03.29.84.30.87

Agrément 55.01.77 - Siren 342.62.114



Carrelage • Revêtement de sol & mur

Installation • Maintenance • Dépannage

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

LORR'ELEC
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE



03 29 73 52 11

ZA du Wameau • 55430 BELLEVILLE

Fax 03 29 73 52 12

lorr-elec@orange.fr



Filien
La téléassistance ADMR

Choisissez la
téléassistance
qui a du



Tarifs et renseignements au 03.29.86.77.77

clients@filien.com 7, rue A. Souvy à Belleville-sur-Meuse

ADMR

Service à la personne

Intermarché
SUPER

www.intermarché.com

**OUVERT du
LUNDI au SAMEDI
de 8h30 à 20h00
sans interruption
et TOUS
LES DIMANCHES
de 8h30 à 12h30**

leDRIVE
Intermarché



**STATION SERVICE OUVERTE
24 H/24**

Bienvenue
dans notre
6, rue du Général de Gaulle

BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Tél. 03 29 84 67 22

GROUPE LOUIS



*vous présente ses meilleurs voeux
pour la nouvelle année !*



BAR-LE-DUC

SAINT-DIZIER

VERDUN